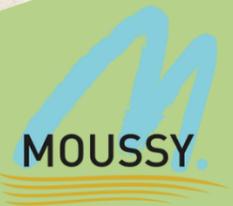


CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

Dimanche 26 janvier - Maison de village



2024/2025



MAIRIE DE MOUSSY

SOMMAIRE

1 Bienvenue

2 Bilan 2024

3 Défis rencontrés

4 Projets 2025

5 Un projet inspirant

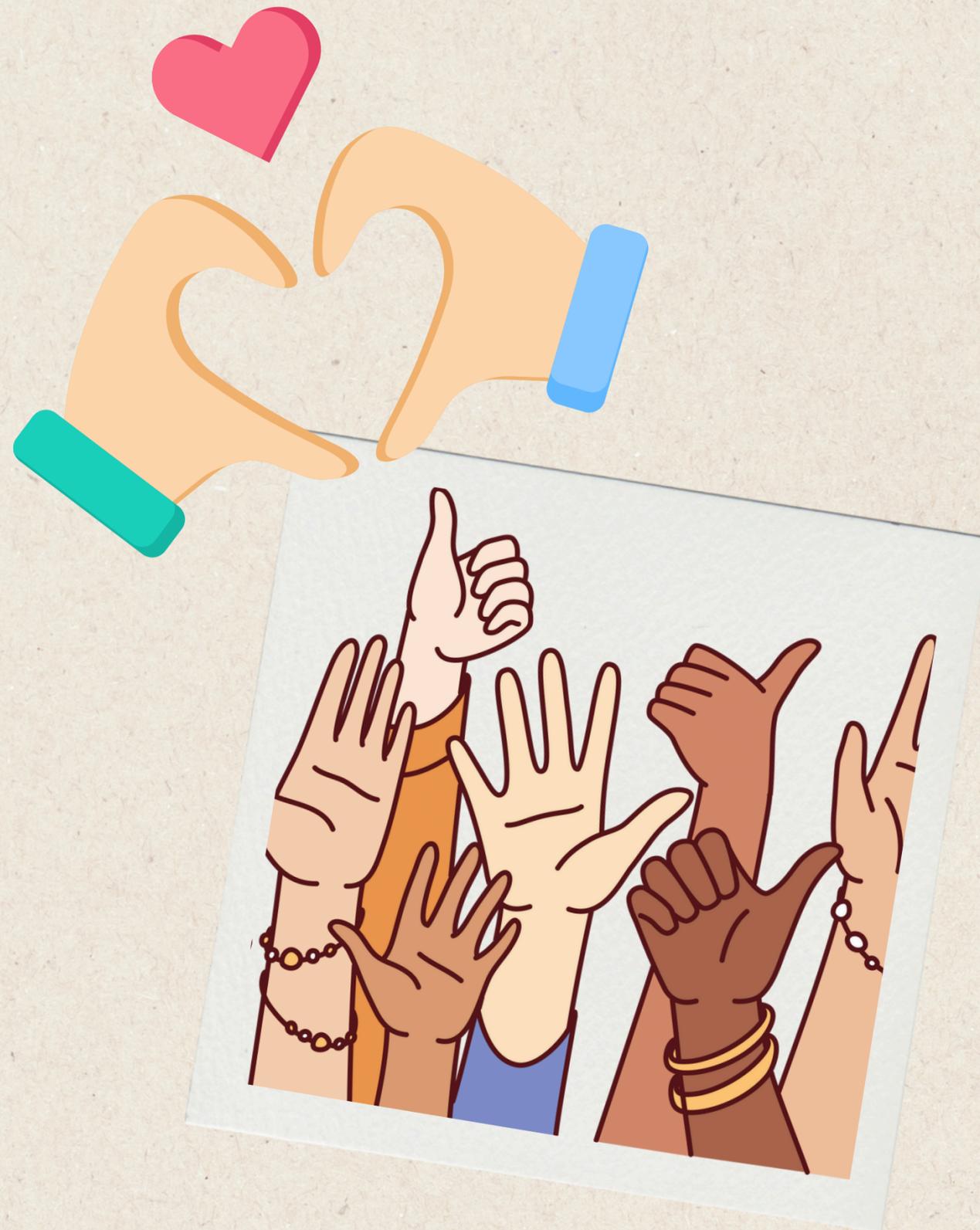
6 Vivre ensemble

7 Conclusion



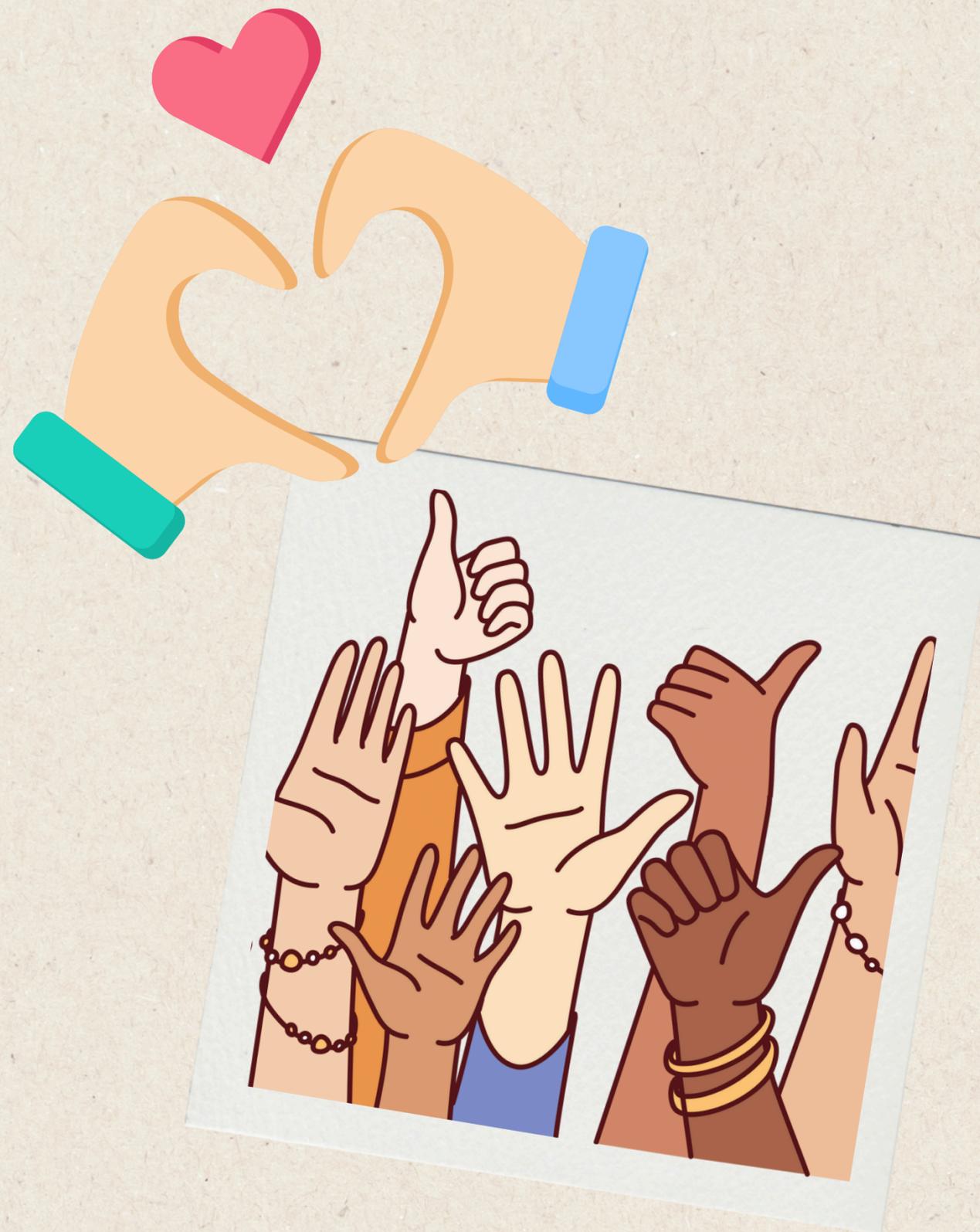
Merci de votre présence !

Merci aux
moussyacois et
aux moussacoises
d'être venus.



Merci de votre présence !

Merci aux membres
du conseil
municipal pour
l'organisation de
l'événement.



Bilan 2024 : Une année de transition pour progresser dans des projets de plus grande envergure.

1

Rénovation des chemins communaux

Travaux réalisés dans les fonds du territoire, vers l'étang, avec un soutien financier du Parc naturel régional du Vexin et du Département (80 % des coûts, soit 7 048 € chacun).

2

Aménagement du cimetière

Le projet en cours vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité du cimetière tout en préservant son paysage. Des espaces verts intégrés favorisent la biodiversité et accueillent les visiteurs, avec des habitants satisfaits des améliorations, montrant un engagement envers l'environnement et le patrimoine local.

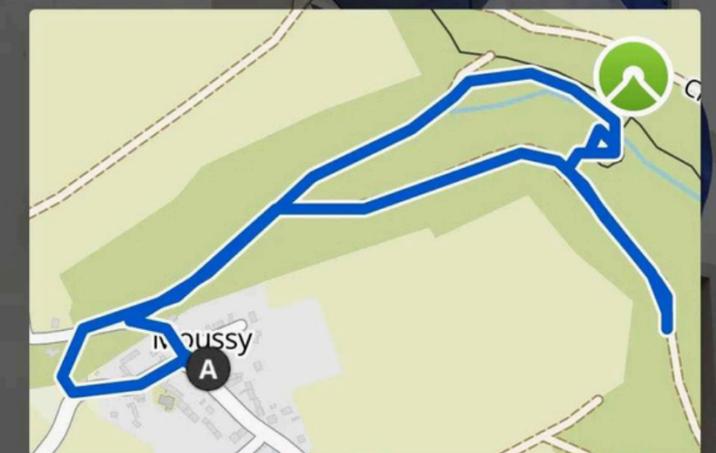
3

Modification simplifiée du plan local d'urbanisme

Modification simplifiée de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). La création du futur parking, prévue en zone AP (agricole protégée), n'est pas réalisable en raison des restrictions actuelles de cette zone. Il est regrettable que cet emplacement soit néanmoins inscrit comme un projet dans le PLU.



Boucle du village à l'étang de la fontaine du Bellay



31 min



2,81 km



50 m



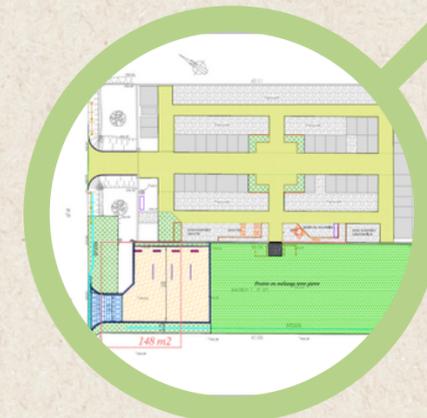
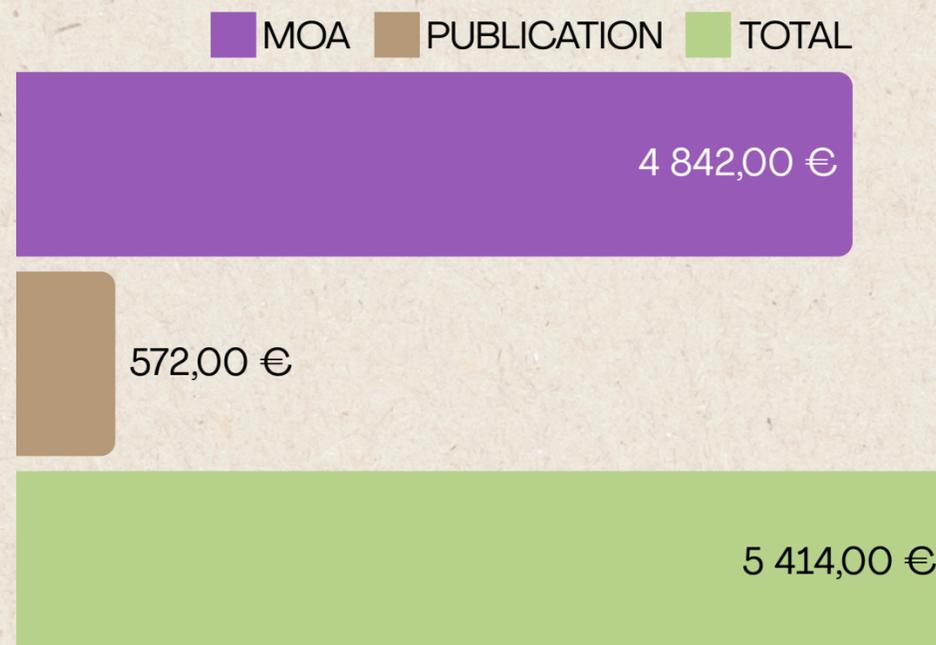
40 m

Défis rencontrés : Aménagement du cimetière

- Retard des travaux au cimetière par la météo, des changements au PLU et des contraintes financières,
- Réponses des sociétés pour un montant de 72 000 € alors que le budget initial est de 50 000 €
- Pour contrôler les coûts, des artisans locaux ont été engagés, permettant de réaliser le projet à hauteur du budget.

- **Modification du PLU**
- **Aménagement du parking**
- **Prévu dans le PLU initial mais absent dans le règlement**

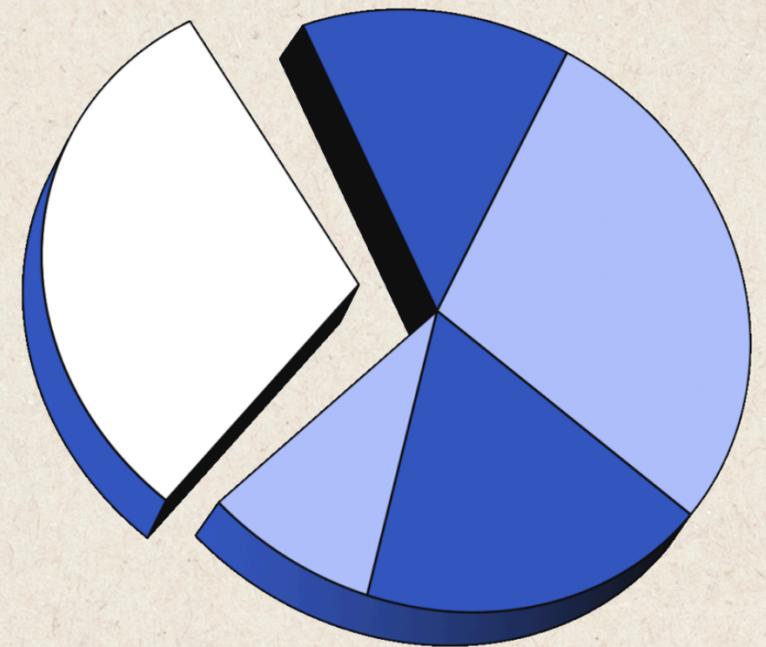
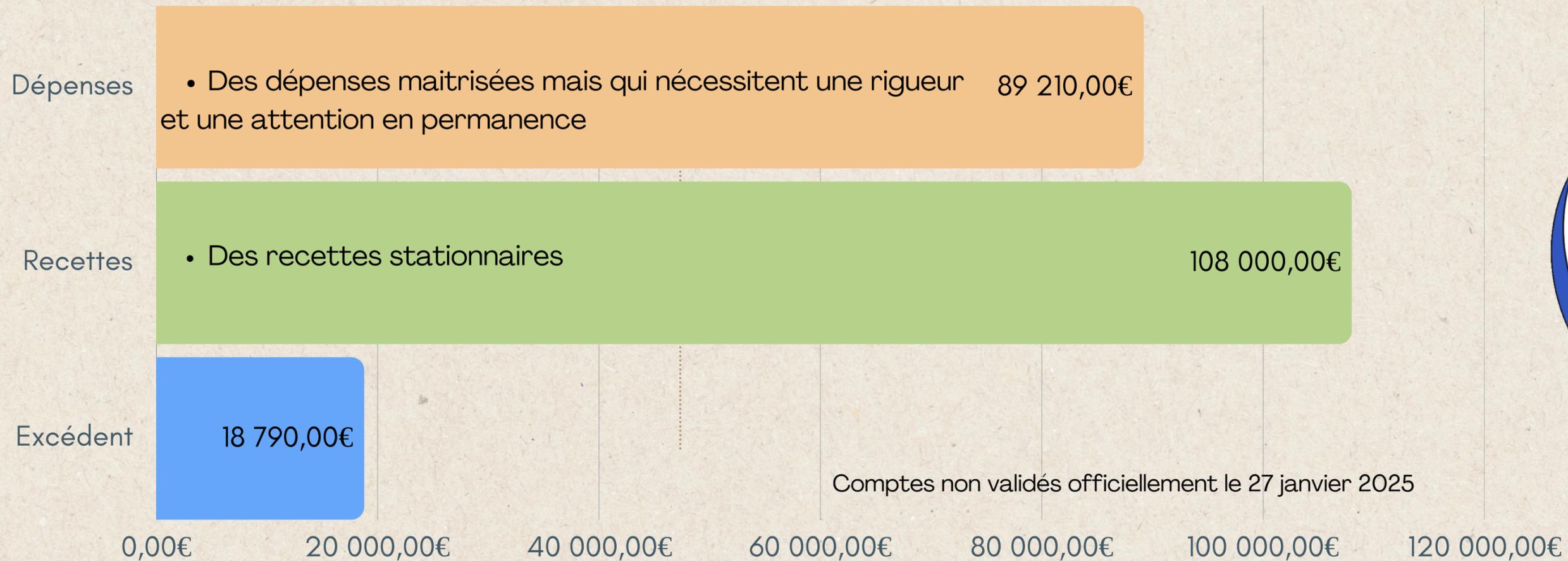
Modification du PLU :
Les installations et ouvrages d'infrastructure terrestre d'intérêt collectif ou de services publics seulement dans l'emprise des emplacements réservés n°1 et n°2.



Défis à relever : Importance de la vigilance et du maintien de l'équilibre financier

Budget de fonctionnement

■ Dépenses
 ■ Recettes
 ■ Excédent



Un plan Climat à la communauté de communes Vexin centre

Le plan climat Air et Énergie - PCAET, ou plan climat de la communauté de communes Vexin Centre, a été approuvé le 28 juin 2024 par le conseil communautaire.

Ce plan aborde plusieurs enjeux :

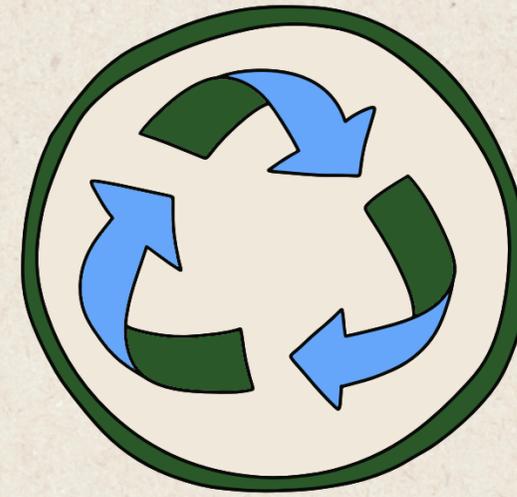
- Protéger le territoire contre les intempéries et les phénomènes climatiques extrêmes.
- Assurer un accès équitable à l'énergie et aux ressources naturelles à coût abordable.
- Gérer les activités et les déchets de façon écoresponsable.
- Garantir les mobilités quotidiennes et les services de proximité.
- Favoriser les solidarités locales et encourager la participation citoyenne.



Plan climat



Projets 2025



Aménagement de la maison communale

Cette année marquera la transformation de la maison communale, effectuée dans le cadre du contrat rural. D'importants travaux seront réalisés et une nouvelle pièce sera créée.



Fin de l'aménagement du cimetière

L'aménagement du cimetière touche à sa fin. La construction du parking peut maintenant débuter. Ce projet s'inscrit dans la réalisation du contrat rural.



Plan mobilité simplifié de la CCVC

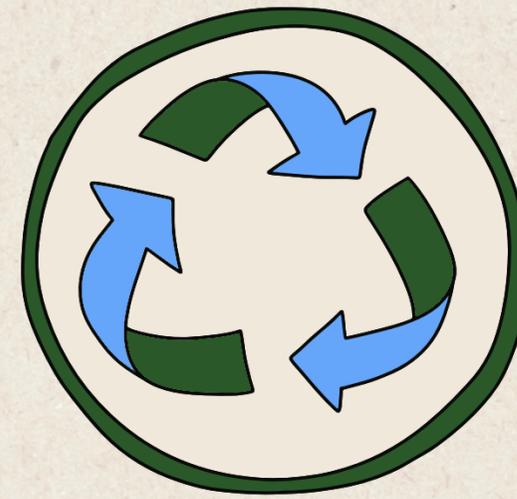
Des actions concrètes pour renforcer la mobilité sur notre territoire, en rendant les déplacements plus faciles pour tous, tout en mettant l'accent sur l'accessibilité, la sécurité et la durabilité.



Nouvelle organisation de l'école maternelle

L'école maternelle de Gouzangrez, administrée par le SIAR dont fait partie la commune, se heurte à un nouveau défi : le départ de la commune du Perchay entraînera une réorganisation.

Projets 2025



Travaux de voirie Impasses et place

Des travaux vont bientôt débiter à l'Impasse Gabriel Carbon et à la Place du Prieuré. Ces interventions incluent la reprise de l'enrobé, l'installation de plots de sécurité, la fourniture d'une nouvelle poubelle et son déplacement.



Travaux à l'église

Le haut-vent à l'entrée de l'église doit être entièrement reconstruit. Le coq sera remis en place sur le clocher.



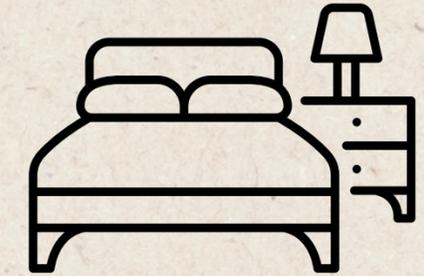
Plan mobilité simplifié de la CCVC

Des actions concrètes pour renforcer la mobilité sur notre territoire, en rendant les déplacements plus faciles pour tous, tout en mettant l'accent sur l'accessibilité, la sécurité et la durabilité.



Nouvelle organisation de l'école maternelle

L'école maternelle de Gouzangrez, administrée par le SIAR dont fait partie la commune, se heurte à un nouveau défi. Le départ de la commune du Perchay entraînera une réorganisation.

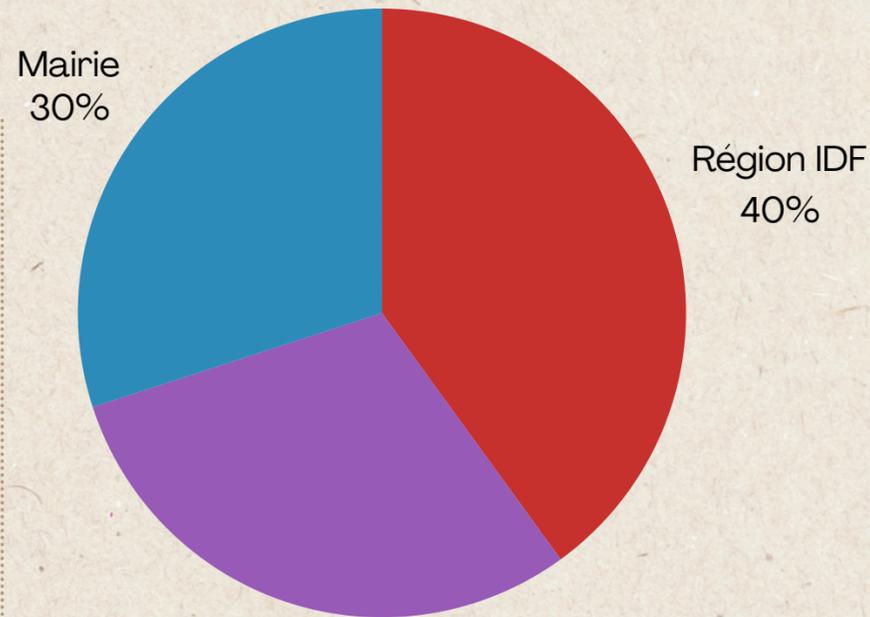


1 nouvelle pièce à vivre

La maison disposera d'une pièce de vie supplémentaire, ce qui permettra d'avoir un total de 3 chambres disponibles.

Défis et perspectives : De gros travaux pour accueillir de nouveaux habitants

Il s'agit de l'exécution d'un projet d'envergure ayant un impact financier significatif pour la commune. En effet, le montant investi dans ces travaux est le plus élevé depuis des décennies, voire plus. Réalisés dans le cadre du contrat rural, ces travaux permettront d'accueillir une famille avec au moins deux enfants. Cela conduira à une augmentation de la population et générera également des revenus financiers pour amortir l'investissement.



Partenaires	Montant
Région IDF	100 890,16 €
Département	75 667,62 €
Mairie	75 667,62 €
Total	252 225,40 €



Nos partenaires

Le contrat rural offre aux communes de moins de 2 500 habitants la possibilité de réaliser des projets d'investissement, subventionnés à hauteur de 70 % sur le montant des travaux HT.

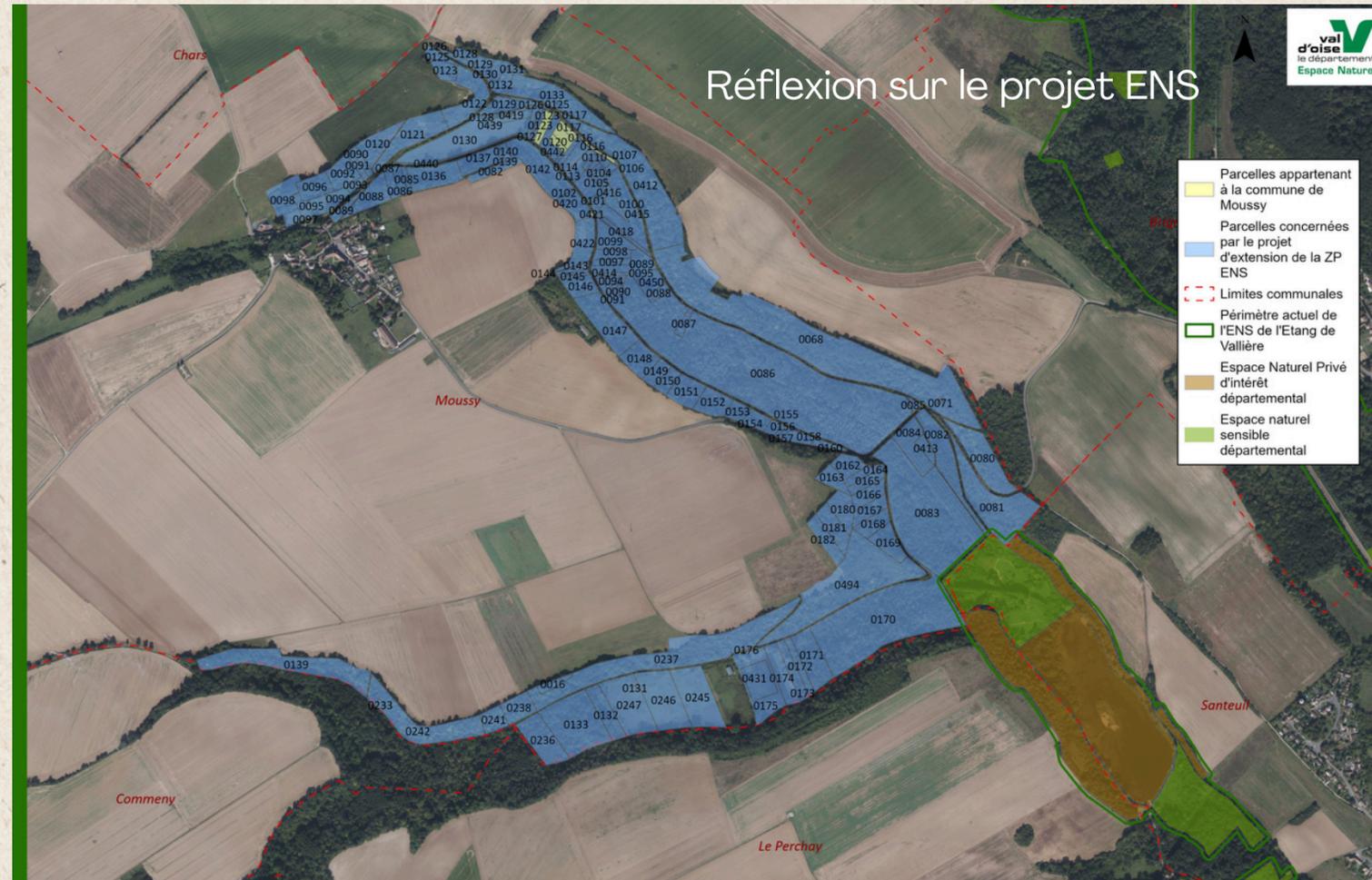
Un projet inspirant : Protéger l'environnement en créant un ENS ?

Objectifs des Espaces Naturels Sensibles (ENS) :

- Protection des milieux naturels pour la biodiversité et les paysages.
- Sensibilisation du public par des activités de découverte de la nature.
- Gestion durable pour prévenir la dégradation des milieux, incluant restauration écologique et régulation des activités humaines.

Route fermée en raison de la chute d'arbres :

- 6 janvier 2025
- 1er janvier 2025
- 21 novembre 2024



Le projet de zonage pour la création de l'ENS en bleu
Superficie : > 90 hectares



Espace Naturel Sensible (ENS)

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est une zone protégée dédiée à la préservation des milieux naturels. Ce type d'espace est géré par le Département, qui s'occupe de l'entretien des parcelles lorsqu'il en devient propriétaire.



Notre partenaire



Chiffres clefs

18 kms
de chemins et de
sentes

960 M
de voirie communale

4.75 km²
(475 hectares)
Superficie du territoire

2
rûs
le rû de Moussy
la gouline

4.70 hectares
propriété communale
< 1% du territoire de la
commune

3
Fontaines (recensées)
Fontaine de Moussy
Fontaine du Bellay
Fontaine au Doyen

113 habitants
Population officielle
2025*
153 en 2009
157 en 2007

466 hectares
d'espaces agricoles,
forestiers et naturels
Bois : 106 ha
Eau : équiv. à 1.65 ha
Espace agricole : 358.35 ha

9 hectares
d'espaces construits
1.70 % de la superficie totale

*Sources INSEE - Référence 2022

Activité créative
foyer rural -
Maison de village
30 novembre 2024



Le foyer rural

Par Muriel Verbeke, Présidente du foyer rural de Moussy.

Sa mission dépasse largement le cadre des loisirs. **Elle vise à renforcer les liens sociaux et dynamiser notre village.**

C'est pourquoi nous encourageons tous les habitants à s'engager activement, non seulement en participant à leurs activités, mais également en contribuant à leur organisation.

Votre énergie, vos idées et votre enthousiasme sont essentiels pour faire de Moussy un endroit agréable à vivre.



Rejoignez le foyer rural et devenez
acteur de la vie de votre village !
Ensemble, continuons à faire vivre
Moussy avec dynamisme et convivialité.



In medio stat virtus

“LA VERTU SE TROUVE AU MILIEU”

Vivre ensemble

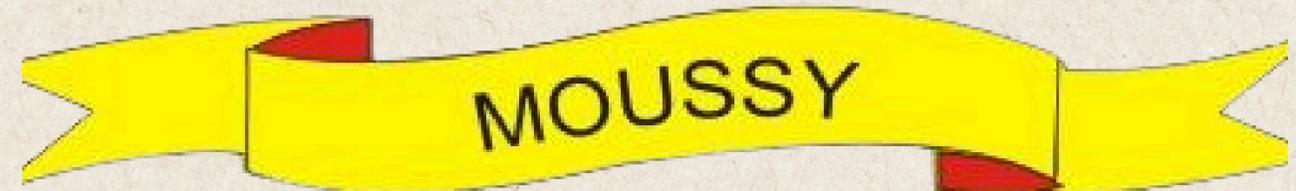
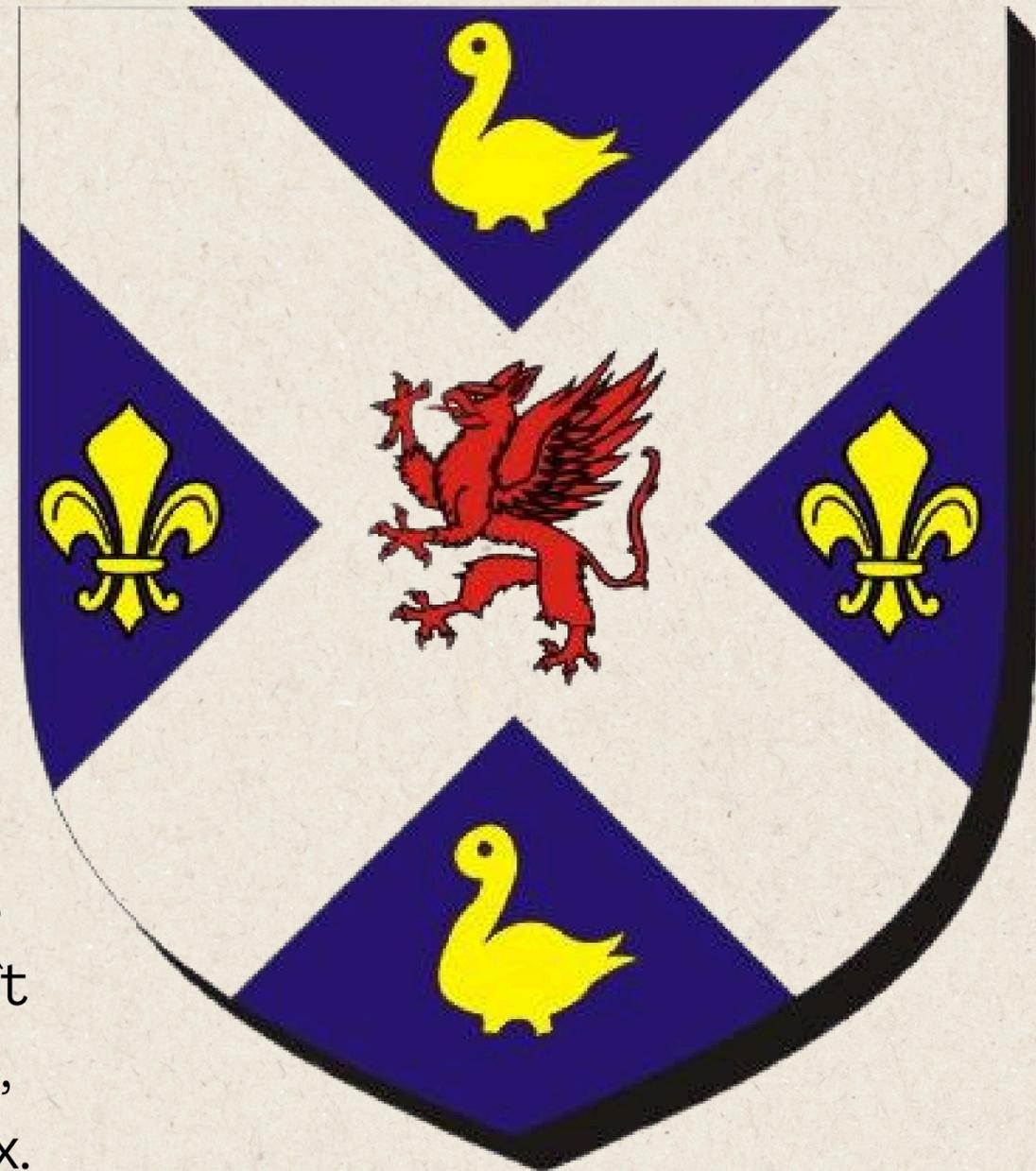
La juste mesure : symbole de la quête du bien en toutes choses

Moussy pourra maintenir son statut de commune si nous faisons tous preuve d'une volonté ferme et déterminée.

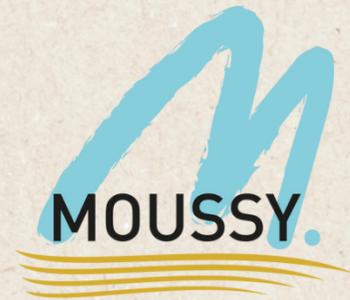
L'enjeu est considérable : comment veiller à rester une commune autonome dans ses décisions ?

Pour y parvenir, il est essentiel que chacun contribue à l'effort collectif.

La vérité, comme les grandes solutions, naît de l'union des esprits, jamais d'une seule voix.



In medio stat virtus



MAIRIE DE MOUSSY

MERCI